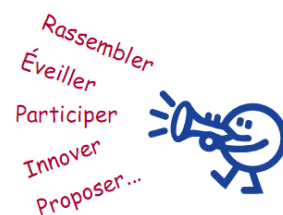


Rapport d'activité

Assemblée Générale d'ALERTES

Mardi 2 juin 2015



Introduction

Le rapport d'activité présenté ce jour couvre la période allant de notre dernière Assemblée Générale à celle de ce jour.

Le fonctionnement interne de l'association

Alertes fonctionne toujours dans les locaux de la Grange du Château à Eybens et nous espérons y demeurer encore pour de longues années ...

Les liens avec les autres associations sont harmonieux, de nombreuses réunions de déroulent à la Grange du Château traduisant s'il le fallait une activité importante au sein de ces locaux.

Depuis plusieurs années les associations ont pris l'habitude de se rassembler à l'occasion des Vœux de la nouvelle année, cette année cette réunion a revêtu un caractère particulier : les associations ont voulu honorer Madame Gisèle Pérez dont c'était le dernier mandat en tant que Vice-présidente du Conseil Départemental.

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a modifié la fréquence des réunions de CA et de Bureau ; un CA tous les 2 mois et un Bureau par moi, la rencontre du lundi matin étant maintenue : elle permet de traiter les affaires courantes, de tenir le calendrier des événements à venir, etc ...

Comme chaque année, nos remerciements vont à Stella qui, avec efficacité et discrétion, assure ses fonctions de secrétaire, gérant le planning des salles pour les réunions, transmettant les mails reçus et assurant l'intendance pour les rencontres des CA et des Bureaux.

Alertes et ses adhérents

Adhésions	Individuelles	Collectives	Totales
2010	134	46	180
2011	106	25	131
2012	129	55	184
2013	116	53	169
2014	116	48	164

Lors de notre dernière Assemblée Générale, s'était posée la question de l'évolution des adhésions : un groupe de réflexion s'est mis en place dont les préconisations vous seront présentées. En ce qui concerne les adhésions individuelles, on retient la forte représentation d'adhérents résidant dans l'agglomération grenobloise avec une représentation bien moins importante dans le reste du Département. Cependant par le biais des 53 adhésions collectives : communes, associations, syndicats, établissements, ... on peut considérer qu'Alertes touche un potentiel non négligeable de personnes qui sont informées des travaux de notre association.

La communication

Le site Internet : Cette année notre site a été visité par 3586 personnes (2975 en 2014).

Les pages le plus visitées, outre la page d'accueil, sont « qui sommes-nous ? » et « contact adhésions » ainsi que les événements portés par Alertes.

La « Lettre » d'Alertes est publiée régulièrement et diffusée à l'ensemble des adhérents ainsi qu'aux services du Conseil Départemental. Le dernier n°38 a été diffusé en Avril 2015. Nous remercions Jean Tanniou qui est la cheville ouvrière de cette publication.

Nous avons aussi le souci de diffuser les plaquettes déjà réalisées à chacun de nos déplacements.

Alertes et la Loi sur l'adaptation de la Société au vieillissement

Lors de notre Assemblée Générale du 27 mai 2014, la loi n'avait pas encore été soumise au vote de l'assemblée Nationale. En juillet 2014 nous avons adressé aux députés du département ainsi qu'aux ministres de tutelle les 13 amendements que nous souhaitons apporter à la Loi telle qu'elle nous avait été proposée.

La loi a été votée en 1ère lecture par l'Assemblée Nationale le 17 septembre 2014.

Dès le mois d'octobre 2014 Alertes reprenait son analyse du texte voté pour permettre d'y apporter des propositions avant son passage devant le Sénat.

En décembre 2014, Alertes prenait l'initiative de réunir le collectif des associations et syndicats qui s'était constitué en 2011 autour du « 5^{ème} risque ». Il s'agissait d'insister sur notre volonté de voir s'accélérer les démarches parlementaires et gouvernementales pour voir enfin aboutir cette loi.

Le 8 Janvier 2015 le collectif approuvait les dispositions qui devaient être adressées aux Sénateurs par courrier :

La suppression de la barrière des âges

Le financement des dispositions envisagées

L'amélioration de la qualité de vie des Personnes Agées à domicile comme en Etablissement

La formation du personnel d'accompagnement

La création d'un Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

Les questions relatives à la santé

Le 4 mars 2015 une délégation du collectif a été reçue en préfecture pour que ce courrier soit adressé au Président du Sénat ainsi qu'aux ministres de tutelle.

Le 19 mars 2015 le Sénat a adopté le texte de loi.

A ce jour, la date de l'examen et le vote définitif de ce texte ne sont pas encore connus.

Les relations extérieures

1-Alertes et ses partenaires

Alertes a des représentants qui siègent dans les Conseils d'Administration d'une douzaine d'associations œuvrant dans le champ gérontologique et/ou médico-social.

Cette année nous nous sommes associés à la journée nationale organisée le 7 mars 2015 par UNA sur les problèmes rencontrés par les associations d'aide et de soins à domicile.

2-Alertes et les communes de l'Isère

Alertes a participé au forum des associations de la commune d'Eybens, ainsi qu'au forum organisé par la commune de Roussillon.

Alertes a répondu à l'invitation de communes de Grenoble, Crolles, Eybens, Domène, Voreppe pour une rencontre avec des élus en charge des questions relatives aux personnes âgées de leur commune.

Alertes a présenté la candidature d'adhérents pour siéger dans les CCAS ou les commissions gérontologiques des communes suivantes : Eybens, Grenoble, La Terrasse, La Tronche, Le Touvet, Saint Martin d'Hères, Poisat, Saint-Ismier, Seyssins, Varcès.

Une réunion d'information s'était tenue le 14 novembre 2014 pour préciser les attentes des élus et d'Alertes. Enfin comme il sera dit plus tard, les relations avec les communes passent aussi par la tenue de cafés des âges organisés par la commission Inter-génération.

3-Alertes et le Conseil Général devenu le Conseil Départemental depuis avril 2015

Alertes a maintenu des relations de travail et d'information avec les services du CGI et particulièrement avec Madame G.Pérez.

Alertes a depuis toujours été partie prenante dans l'élaboration des Schémas gérontologiques du Département. Le Schéma 2011-2015 s'achève.

Alertes s'est préoccupé dès le mois de mars 2015 de la mise en place du prochain schéma : un groupe de travail a été chargé d'élaborer un document de travail affirmant les valeurs portées par Alertes pour servir de base à la réflexion qui devrait se mettre en place.

Nous avons rencontré le 22 janvier 2015 les services du CGI pour le renouvellement de la convention qui nous lie pour 3 ans avec la subvention annuelle en 2 versements.

Alertes a un représentant au sein du bureau du CODERPA qui participe aux travaux et qui assure la liaison.

Alertes est représenté dans les CORTA du Pays Voironnais, du Sud Grésivaudan, du Grésivaudan, du Trièves, de Porte des Alpes et de l'agglomération grenobloise.

Après avoir participé aux Assises du Bien vivre à domicile et aux Assises du Bien vivre en Etablissement, Alertes a participé activement le 9 décembre 2014 aux « Assises Générales de l'Autonomie en Isère » et avait un ou plusieurs représentants dans chacun des 6 ateliers organisés lors de cette journée.

Alertes est partenaire du projet Autonom@dom, projet présenté par le CGI offrant un « bouquet de services », d'aides humaines et de techniques adaptées permettant à des personnes devenues ou devenant dépendantes de continuer à vivre en sécurité à leur domicile. A ce titre, Alertes a des représentants au CCUSDA pour le suivi des bénéfices de ces actions développées dans certains territoires du département, par le biais d'enquêtes menées auprès des usagers.

Les activités des commissions

La commission « Familles »

Les membres de la commission ont choisi de mener une réflexion sur la « loi Léonetti » en cours de révision et sur la fin de vie des Personnes Agées, qu'elle se déroule à Domicile ou en Etablissement. Ce travail s'est déroulé de juin 2014 à juin 2015, au rythme d'une rencontre par mois.

Pour nous accompagner dans cette réflexion, nous avons demandé à des personnes qualifiées ou concernées par ce thème d'intervenir.

Une magistrate nous a apporté ses compétences pour la lecture des textes de la loi : celui de la loi votée en 2005 et les propositions de modifications contenues dans le nouveau texte présenté en 2015. Nous avons ensuite invité un Médecin Coordinateur en EHPAD. Nous avons recueilli les témoignages de deux Directrices d'Etablissement (EHPAD et Unité de Soins de Longue Durée) et d'infirmières de Services de Soins Infirmiers à Domicile. Nous avons poursuivi notre réflexion en accueillant des professionnels de la plateforme CPS (Coordination de Proximité Santé) du service Palliative en particulier ainsi que des représentants de l'association JALMALV. Nous avons complété notre information en recevant des représentants de l'association ADMD.

Grâce à l'apport d'une Psychologue, nous avons pu aborder l'approche si importante des derniers instants de la vie de la personne et le vécu des aidants, cette approche ayant été complétée par le témoignage d'un médecin généraliste.

Ces rencontres ont toutes été très riches de découvertes et d'enseignement. La commission travaille à l'élaboration d'une plaquette pour servir de point de repère à nos adhérents en insistant sur : Les Directives anticipées, la Personne de confiance, et la Sédation prolongée.

Nous envisageons de conclure ce travail en proposant aux adhérents d'Alertes, en octobre, un après-midi de réflexion avec Madame M. Myslinski, suivi d'échanges.

La commission « Intergénération »

Depuis juin 2012, la commission a continué ses réunions, veille documentaire sur les initiatives intergénérationnelles, livres, articles et films sont recensés régulièrement, préparation des Cafés des âges. Nous sommes trop peu nombreux mais en partenariat avec l'OMR d'Eybens, Accord'Âges de Saint Egrève, les communes d'Eybens et de Fontaine pour les Cafés des âges et Pays'Âges pour le café social en direction des vieux retraités immigrés.

Le montage, la préparation et le bilan des différents Cafés des Âges nous ont occupés à Grenoble, Eybens, Fontaine, l'Isle d'Abeau, au Roussillon (2 cafés) et dans un lycée Iser Bordier à Grenoble.

Cette année, une animation Intergénérationnelle a commencé en lien avec une école primaire d'Eybens l'Ecole du Val avec une classe de 25 élèves âgés de 6 ans.

Plusieurs échanges sur la famille et la vie des grands-parents ont été organisés en lien avec la professeure des écoles. Une suite est annoncée pour l'an prochain.

Cette belle aventure collective d'animation et de réflexion sera célébrée lors du mois de novembre prochain à l'occasion des « Dix ans des Cafés des Âges » à Eybens. Les prochaines Lettres de l'association vous informeront régulièrement de la suite de nos activités intergénérationnelles auxquelles vous êtes invités à nous rejoindre, convaincus que « les personnes âgées ne sont pas la béquille de la mémoire du temps passé ».

La commission « Alternatives Habitat »

« **Le bon logement, pour la bonne personne, au bon moment** », tel est le thème de réflexions et d'actions de la commission Alternatives.

Les objectifs :

- Proposer une « **offre diversifiée** » de logements accessibles, adaptés, sécurisés, à proximité des services, dans le secteur public ou privé, en location ou à l'achat.
- Donner la possibilité **d'adapter son logement** que l'on soit locataire ou propriétaire pour rester le plus longtemps possible chez soi.
- Promouvoir (en complément des Foyers logements) la création de **solutions nouvelles** telles que les immeubles intergénérationnels, les résidences seniors, les appartements regroupés à services partagés, la cohabitation ...

La personne qui ne peut plus rester dans son domicile doit avoir le CHOIX de son lieu de vie.

Pour relever ces défis, la commission s'est scindée en deux groupes de travail : le premier sur les « habitats intermédiaires », le second sur la problématique de l'adaptation de l'habitat au vieillissement.

Le 20 Novembre 2014, elle a organisé en partenariat avec l'UDCCAS un temps fort sur le thème : « **Les logements foyers ? S'ils n'existaient pas il faudrait les inventer** »

Une rencontre a eu lieu avec la Présidente et le Directeur général de la Mutualité française Isère pour les inciter à développer une offre de « résidences seniors » sur le département.

Le travail de la commission a été à l'origine de plusieurs conférences sur le thème de l'Habitat (Gilly sur Isère, Saint Ismier, Vienne, Biviers, Eybens, Un Toit pour tous...)

Il a alimenté la réflexion du groupe de travail sur l'habitat du comité de suivi du schéma autonomie du Département (dont on peut regretter au passage qu'il ne se réunisse plus depuis des mois !)

Une interview a été réalisée et a fait l'objet d'un article intitulé « **tous les âges à tous les étages** » dans un numéro spécial « Place aux vieux » de la revue LUTOPIK.

La commission a noué des relations partenariales avec l'ODPHI, Habitat et Humanisme, le PACT, les Petits Frères des Pauvres, l'Association Vivre aux Vignes avec un fort investissement d'Alain CHARRE, avec l'AUEG, les Habiles, la commission personnes âgées - personnes handicapées de l'UDCCAS.

Elle participe à la mise en place de l'expérimentation sur la Communauté de communes du Grésivaudan : **« Accompagnement personnalisé à l'adaptation de son habitat pour vivre le plus longtemps possible chez soi »** (cf. commission territoriale du Grésivaudan).

Enfin, elle co-organisera avec la commission territoriale Grésivaudan un colloque sur ce thème le :

13 Octobre 2015 à l'Espace Jargot à CROLLES.

La commission a l'ambition d'être force de propositions concrètes sur le thème de l'habitat dans le cadre de la préparation du prochain schéma autonomie.

La commission territoriale du Grésivaudan

« **ALERTES en Grésivaudan** » a été créée en janvier 2014 dans la continuité du colloque « Bien vieillir en Grésivaudan ». Elle est composée d'élus, d'administrateurs de CCAS, de citoyens intéressés, de jeunes en formation aux métiers du secteur médico-social et de la gérontologie et des professionnels de ce secteur.

Son action s'inscrit dans un partenariat très étroit et incontournable avec le Service Autonomie du Conseil Général et avec la Communauté de communes du Grésivaudan. Deux personnes de notre groupe sont « invités permanents » à la commission « personnes âgées ».

Notre objectif : améliorer les conditions de vie des personnes âgées et handicapées sur ce territoire relayant ainsi les valeurs portées par ALERTES 38.

Nos actions :

➤ Une **enquête** a été envoyée à toutes les communes du Grésivaudan (47) via les CCAS sur l'habitat des Personnes Agées, portant essentiellement sur l'adaptation des logements, les alternatives au domicile etc. Les résultats seront communiqués lors du colloque « **L'habitat quand on avance en âge** » qui aura lieu le mardi 13 octobre 2015 à l'Espace Paul Jargot à CROLLES.

➤ Le **repérage des logements adaptés** dans le parc social sur le Grésivaudan a été effectué avec l'entière collaboration des bailleurs sociaux sur le territoire et nous travaillons avec le service autonomie du territoire à l'élaboration d'une « liste » de personnes avançant en âge et de personnes handicapées qui souhaiteraient déménager, afin de réussir la meilleure adéquation entre l'offre et le besoin.

➤ La **mise en place d'un diagnostic Habitat / mobilité** dans le cadre d'une « expérimentation d'un accompagnement personnalisé à l'adaptation de son habitat pour vivre le plus longtemps possible chez soi ». Cette action est déjà bien avancée sur le Grésivaudan, puisque nous avons le soutien de la Communauté de communes, du Service autonomie du territoire, de communes à travers leurs CCAS qui ont déjà acté cette expérimentation dans leurs budgets.

➤ Notre réflexion se porte également sur les « **habitats intermédiaires** » (Immeubles intergénérationnels, résidence seniors, appartements regroupés à services partagés...) car il n'existe que peu de solutions entre le domicile et l'EHPAD. (préconisations du rapport sur l'habitat collectif des personnes âgées autonomes de la Direction générale de la cohésion sociale, Novembre 2013). Ces habitats pourraient être une solution pour les ménages qui ne pourraient pas rester dans leur domicile à la suite du « diagnostic habitat mobilité ».

La commission « Prévention Santé » : Vers une initiative publique

La situation souvent difficile des personnes âgées devant retrouver leur domicile après une hospitalisation ou un séjour dans un établissement de soins de suite reste une des préoccupations majeures de l'association Alertes.

Les dispositions récentes de l'ARS (Agence Régionale de Santé) encourageant, pour tous, la limitation de la durée d'hospitalisation et le recours systématique à la chirurgie ambulatoire rendent plus urgent encore le besoin de solutions.

Le travail engagé sur la question des retours d'hôpital s'est poursuivi en s'orientant vers le suivi en milieu hospitalier, les droits des usagers, l'accueil temporaire grâce aux rencontres programmées avec l'assistante sociale de l'Unité Mobile Gériatrique du CHU, l'association Sainte Agnès pour l'accueil familial, le Collectif inter associatif sur la Santé et la Confédération syndicale des Familles, le CCUSDA (le comité consultatif des usagers de la santé à domicile et de l'autonomie) autant d'échanges qui ont complété le travail déjà engagé avec d'autres intervenants au cours de l'année précédente .

Ces échanges sont amenés à se poursuivre encore, notamment avec l'interfilière géronto-gériatrique.

Des communications ont été faites sur le sujet lors des Assises du Conseil Général en décembre dernier, au CODERPA, dans des audiences avec les parlementaires au sujet de la loi sur le vieillissement de la population, comme auprès des élus qu'Alertes est amenée à rencontrer.

Plusieurs membres de la commission sont sollicités par le CCUSDA pour participer à un travail d'entretiens auprès de personnes ayant bénéficié d'ateliers de stimulation cognitive et d'activités physiques.

L'activité et les acquis de la commission Prévention -Santé feront l'objet d'une demi-journée de travail. Celle-ci réunira, autant que faire se peut, les intervenants ayant contribué à la réflexion et avec lesquels Alertes entend poursuivre son engagement ; elle sera ouverte aux adhérents pour valider les propositions d'Alertes et finaliser un projet.

Cette demi-journée se tiendra la première semaine de décembre : la date exacte et les modalités seront communiquées dans la prochaine « Lettre » d'Alertes.

En conclusion

Tout au long de cette année la préoccupation majeure de notre association a été certes centrée sur le cheminement du texte de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement. Cependant comme vous avez pu le constater l'activité des commissions, des bureaux et des CA continue de garder la qualité de vie des personnes âgées comme objectif à atteindre.

Alertes reste centre ressources pour d'autres partenaires et répond aux sollicitations qui lui sont faites pour faire entendre la parole des usagers et des familles, s'associer aux réflexions menées par les professionnels engagés dans le champ médico-social.

Nous comptons sur chacun de vous, adhérents, pour faire vivre cette association et confirmer sa place importante dans le paysage gérontologique local et pourquoi pas national.

Madeleine CAUSSÉ
Secrétaire